

NEUCHÂTEL

# Confidences sans ordonnance

Les pharmacies **neuchâteloises** pourront bientôt se mettre à l'écoute des victimes de violences domestiques dans le canton. Une **formation** ad hoc sera lancée le 25 novembre.

LUNDI 20 NOVEMBRE 2023 ALAIN MEYER



Les pharmacies **neuchâteloises** sont invitées à écouter et à guider les victimes de violences domestiques. AMR

**VIOLENCES** ► La soixantaine de pharmacies qui ont pignon sur rue dans le canton de **Neuchâtel** pourront – si elles le désirent – être bientôt habilitées à tendre une oreille attentive et à répondre aux doléances des victimes de violences domestiques. Mis au point par le canton de Vaud et expérimenté aussi déjà à Genève, un modèle de **formation** en **ligne** sera proposé aux praticien·nes dès le 25 novembre, afin de marquer également via cette avancée la Journée pour l'élimination des violences

faites à l'égard des femmes.

## Libérer la parole

Gratuite pour la clientèle des pharmacies qui endosseront ce service d'écoute et d'orientation des victimes, «cette offre doit permettre à la parole à se libérer», espère **Laurence Boegli**, coresponsable de l'Office cantonal de la politique familiale et de l'égalité (OPFE). Cette initiation aux mécanismes d'un problème social souvent complexe, et qui s'est amplifié depuis le Covid, s'inscrira dans la **formation** continue, à titre volontaire, des pharmaciennes et pharmaciens du canton.

---

**«La pharmacie est un lieu où l'on tisse des liens de confiance» **Laurence Boegli****

«Pionnier en la matière, Vaud recense déjà plus de 400 praticien·es formé·es», s'enthousiasme **Laurence Boegli**. Elle espère que deux tiers des pharmacies de son canton, soit une quarantaine au total bien réparties selon les régions, se plieront à l'exercice. Les initiant·es partent du principe qu'il est parfois plus aisé de venir se confier au **personnel** attitré d'une pharmacie que dans un cadre plus formaté. «Tout le monde est amené à s'y rendre une fois ou l'autre. C'est un lieu où l'on tisse des liens de confiance. Où l'on a en face des professionnel·les et où la clientèle n'a pas besoin de se justifier», explique-t-elle.

## Décharger la **police**

Accessoirement, ce service pourrait décharger aussi d'autres instances confrontées à la multiplication des cas. En premier lieu la **police**. L'an passé, plus de 520 infractions ont été enregistrées dans le canton en matière de violences domestiques. «Celle-ci intervient au moins une fois par jour», a rappelé hier devant la presse **Florence Nater**, conseillère d'**Etat** chargée de la Cohésion sociale. Pour promouvoir cette **formation**, l'OPFE offrira ces cours de trois heures les cent premiers jours. «Soit jusqu'au 8 mars, Journée des droits des femmes», précise **Laurence Boegli**. Il en coûtera par la suite 80 francs. La pertinence de cette **formation** et l'apport des pharmacies dans cette problématique seront évalués sur la durée par les autorités **neuchâteloises**.

«Il faut sensibiliser le **personnel** sur ce problème, mais assurément pas pour qu'il prenne en charge des personnes victimes de ces violences», ajuste **Laurence Boegli**. Mais les pharmacies qui s'engageront devront être capables de détecter des signaux et de déchiffrer des symptômes. Et si des langues se délient, offrir dans la foulée un message de soutien. Puis accompagner les personnes concernées vers des institutions plus à même de juger la situation. Il s'agira aussi de prévenir des cas de récurrence. Des situations difficiles pourraient se présenter et le **personnel** être en capacité de prendre les bonnes décisions. Faut-il appeler la **police**? Doit-on conduire une personne à l'hôpital ou au centre d'aide aux victimes? Un hébergement d'urgence est-il nécessaire? Autant de cas de figure malaisés à traiter.

## **Formation certifiante**

Cette **formation** se fera en trois temps. Théorique d'abord avec des informations générales, notamment sur le phénomène des cycles de violences au sein des couples. Plus pratique ensuite avec la prise de

connaissance d'outils pour chaque situation. A noter que le cas d'une aide qui serait requise par un·e auteur·e d'actes violents n'est pas écartée. Cette **formation** courte sera validée par une certification.

«Les pharmacies sont devenues des partenaires très précieux dans ce type de campagne en s'ancrant vers les soins de bases», estime Christian Borel-Jaquet, président de l'Ordre **neuchâtelois** des pharmaciens. En termes de fréquentation, les pharmacies restent un point de chute idéal en Suisse «avec 300'000 prises de contact par jour», dit-il. Pour sonder la profession, une réunion entre les 57 pharmacies du canton et l'OPFE est agendée prochainement.

En avance sur ce dossier, le canton de Vaud a de son côté lancé lundi un label pour identifier les pharmacies où les victimes peuvent aujourd'hui trouver soutien et conseil. Celui-ci sera décerné aux officines ayant fait le choix de former assez de **personnel** au travers de cette **formation**.

---

RÉGIONS **NEUCHÂTEL** ALAIN MEYER VIOLENCES

